

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour les filières laitières du 27 avril 2016

Le Conseil spécialisé pour les filières laitières, s'est réuni le 27 avril 2016, sous la présidence de Dominique Chargé. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Conjoncture et situation des marchés en début d'année 2016

Lait de vache conventionnel : la collecte mondiale ne ralentit pas en ce début d'année 2016. Elle est principalement tirée à la hausse par l'Union européenne, et notamment par les pays d'Europe du Nord, en dépit d'une baisse généralisée des prix du lait. Le commerce mondial reste toutefois dynamique avec des exportations européennes, américaines, néo-zélandaises ou australiennes qui progressent sur l'ensemble des segments (beurre, fromages, poudres de lait). Le marché européen est alourdi par des stocks importants. Le prix européen de la poudre de lait écrémé reste en deçà du prix d'intervention. Les prix des fromages sont également entraînés à la baisse.

Lait de vache bio : la tendance à la hausse de la collecte de lait bio se poursuit, avec un prix du lait supérieur à celui observé un an auparavant. Fabrications de produits laitiers bio et consommation restent dynamiques.

Lait de chèvre : les achats des ménages se stabilisent, alors que la collecte et les importations de caillé sont en hausse sensible. L'équilibre offre/demande se fragilise.

Lait de brebis : la collecte augmente de façon significative depuis le début de l'année, ainsi que les fabrications de Roquefort et, plus encore, de pâtes pressées non cuites. Les achats de fromages de brebis par les ménages progressent légèrement.

Stockage public: accélération des mises à l'intervention depuis le début de l'année, notamment en France

Les aides aux stockages privé et public, mises en place par la Commission européenne depuis septembre 2014, à la suite de l'embargo russe, ont été prolongées et adaptées depuis, avec l'amplification de la crise.

Le stockage public, ouvert pour la poudre de lait et le beurre, n'a été utilisé que pour la poudre de lait écrémé, à hauteur de 40 280 tonnes en 2015 (dont 3 041 t en France) mais 109 000 tonnes de janvier à mars 2016 (dont 17 405 t en France) et 22 623 tonnes par adjudication le 19 avril (dont 1 706 t en France). On assiste donc à une accélération de la mise en stockage public depuis janvier 2016, notamment en France qui représente 14,5 % du total européen. Belgique (22 % du total), Allemagne (19 %) et Pologne (15 %) sont les pays qui ont le plus utilisé le dispositif jusqu'à présent.

La mise à l'intervention va se poursuivre dans les mois à venir, avec l'ouverture d'un nouveau contingent d'achats à prix fixe de 109 000 t depuis le 20 avril. Déjà 12 910 tonnes ont été déposées au niveau européen entre le 21 et le 24 avril.

FranceAgriMer, opérateur de l'État, est chargé de gérer ces dispositifs de régulation des marchés pour le compte de l'Union européenne en France.

Fonds d'allègement des charges : près de la moitié des dossiers déposés en DDT concernent des éleveurs laitiers

Dans le cadre du plan de soutien à l'élevage mis en place par le Gouvernement pour venir en aide aux agriculteurs en difficulté, les demandes déposées par les éleveurs laitiers au titre du FAC élevage représentent près de la moitié des dossiers reçus par les Directions Départementales du Territoire, pour un montant d'aide payé ou en cours de paiement, de près de 80 millions d'euros soit 57 % du total.

Mobilisation des services de l'État pour accroître les débouchés à l'exportation des produits laitiers français

Les négociations en cours pour faciliter l'accès aux marchés à l'exportation de produits laitiers français concernent des pays aussi divers que Hong-Kong, le Brésil, l'Argentine, le Pérou, la Chine, le Japon et la Malaisie.

Les produits laitiers représentent le 3^{ème} poste d'exportations agro-alimentaires (6,9 milliards d'euros en 2015) pour la France, après les boissons et les céréales. Principale destination en 2015 : la Chine (300 millions d'euros – M€), devant l'Algérie (232 M€), les États-Unis (180 M€), l'Arabie saoudite (136 M€), l'Indonésie (85 M€), l'Égypte (82 M€), le Japon (65 M€) et la Corée du Sud (64 M€).

En dépit du ralentissement des importations chinoises observé ces derniers mois, la Chine constitue un débouché primordial pour la poudre de lait infantile et le lactosérum en poudre français. À moindre échelle, les achats du Vietnam de poudre de lait écrémé française sont repartis à la hausse en 2015, sans atteindre toutefois le pic observé en 2012.

Présentation d'un travail de recherche sur les mesures contre les déséquilibres de marché après la fin des quotas laitiers

Cette étude, cofinancée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et FranceAgriMer, vise à analyser les possibilités de régulation des marchés offertes par le nouveau règlement OCM unique et à déterminer l'information économique nécessaire à la détection et à la caractérisation des crises. Elle étudie par ailleurs les organisations mises en place dans différents pays : Allemagne, Pays-Bas, Irlande et Pologne pour l'Union européenne ; États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada et Suisse pour les pays tiers.

Ce travail important, confié à dix contributeurs de différents pays depuis un an, a pour objet de proposer une série de recommandations, visant d'une part à limiter la volatilité des prix et des revenus des producteurs et d'autre part à améliorer l'équilibre des relations contractuelles.

Les responsables de cette étude ont donc eu l'occasion de venir faire le point devant le Conseil spécialisé sur leurs travaux, qui ont donné lieu à des échanges nourris entre les différents représentants professionnels de la filière.

Après finalisation, l'étude sera mise en ligne sur les sites internet du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer.

Prix du lait : une enquête mensuelle laitière FranceAgriMer/SSP plus exhaustive

Depuis janvier 2014, l'enquête mensuelle laitière, réalisée par FranceAgriMer en étroite collaboration avec le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, permet de disposer d'un prix du lait cru couvrant l'ensemble du territoire national, y compris les zones de production sous appellation d'origine protégée (AOP) où le lait est mieux valorisé.

Les données issues de cette enquête, plus exhaustives, reflètent donc mieux le prix du lait moyen en France. Elles constituent désormais la référence au niveau national ainsi que pour la transmission des données à la Commission européenne.

En parallèle, le sondage mensuel laitier, publié par FranceAgriMer jusqu'en février 2016, a été supprimé.

*Pour retrouver l'enquête mensuelle laitière FranceAgriMer/SSP : <https://visionet.franceagrimer.fr/>
Données & chiffres > productions animales > lait et produits laitiers > enquête mensuelle laitière*

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 27 avril 2016 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr